

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)  
LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17  
du mardi 6 décembre 2022 à 20 heures  
*publiée le 13 décembre 2022*  
**(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)**

*L'an deux mil vingt-deux, le six du mois de décembre à vingt heures,  
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses réunions, en l'hôtel de ville,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 16 novembre 2022

Date d'envoi par courrier électronique : 30 novembre 2022

ÉTAIENT PRESENTS (19) : M. Jean-Marie COURTIN, M<sup>me</sup> Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M<sup>me</sup> Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M<sup>me</sup> Christine OUDET, M. Joseph JAFFRÈS, M<sup>me</sup> Nathalie CABRIÉ, M<sup>me</sup> Dominique SCHWARTZ, M. Philippe DELCLAU, M<sup>me</sup> Delphine COMBEBIAS, M<sup>me</sup> Mélissa SÉVERIN, M<sup>me</sup> Anaïs MARCHESI, M. Jean-François VARGUES, M<sup>me</sup> Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M. Lionel MAURY, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (6), ÉTAIT EXCUSÉE (1) ÉTAIT ABSENT (1) : M. Jacques GRIFFOUL (pouvoir n° 1 à M. Philippe DELCLAU), M<sup>me</sup> Josianne CLAVEL-MARTINEZ (pouvoir n° 1 à Mme Delphine COMBEBIAS), M. Jean-Marie RIVAL (pouvoir n° 1 à Mme Dominique SCHWARTZ), M. Nicolas QUENTIN (pouvoir n° 1 à M. Jean-Marie COURTIN), M<sup>me</sup> Fabienne GABET (pouvoir n° 1 à Mme Nathalie CABRIÉ), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 1 à Mme Christine OUDET), M. Thomas MALBEC (absent), M<sup>me</sup> Liliane ÉLICHABE (excusée).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

**A – Nomination d'un secrétaire de séance**

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**B – Adoption du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2022 : adopté à l'unanimité après quelques observations portées par Monsieur Jean-Pierre COUSTEIL.**

**C – Ordre du jour et conflits d'intérêt**

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

**DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 20 OCTOBRE 2022 :**

*Communication au conseil municipal*

01 – Décision n° 16 / 2022 – Centre hospitalier Jean-Pierre-Falret – Salle de danse et dojo municipal – Renouvellement de convention d'utilisation 2022-2023 : *pris acte.*

02 – Décision n° 17 / 2022 – Odyssée Informatique – Avenant 03 au contrat de maintenance logicielle 2023 : *pris acte.*

03 – Décision n° 18 / 2022 – M. Alain MAURY – Don après récupération de deux pneumatiques auprès de la Commune : *pris acte.*

04 – Décision n° 19 / 2022 – École de musique municipale – Association *Les Échos de la Bouriane* – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2022-2023 : *pris acte.*

05 – Décision n° 20 / 2022 – École de musique municipale – Association *Union musicale gourdonnaise* – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2022-2023 : *pris acte.*

06 – Décision n° 22 / 2022 – Journal d'information *L'Écho du Gourdonnais* – Renouvellement d'abonnement 2023 et règlement : *pris acte.*

07 – Décision n° 23 / 2022 – INFRACOS – Convention d'occupation de la tour nord de l'église Saint-Pierre : *pris acte.*

08 – Décision n° 24 / 2022 – SFR – Convention d'installation d'un pylône de télécommunications sur le stade des Vitarelles : *pris acte.*

**QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR**

**CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL**

**01 – Tarifs municipaux – Actualisation pour l'année 2023**

*01-1 – Camping-cars – Branchement – Tarif pour 2023 : adopté à l'unanimité.*

*01-3 – Cinéma municipal L'Atalante – Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.*

*01-4 – Droits de place – Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.*

*01-5 – Fête de la Saint-Jean – Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.*

*01-6 – Espaces de réunion : Cinéma – Église des Cordeliers – Espace Daniel-Roques – Maison du Roy – Salle des fêtes – Salle des Pargueminiers – Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.*

*01-7 – Matériels et prestations occasionnelles – Tarifs 2023 – Caution particuliers, associations et commerçants gourdonnais : adopté à l'unanimité.*

*01-8 – Service municipal des sports – Minibus – Tarif de location 2023 : adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Lionel BURGER).*

*01-9 – Service municipal des sports – Photocopies – Tarifs 2023 : adopté à l'unanimité.*

*01-10 – Service de l'assainissement – Tarifs 2023 hors taxe : adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).*

01-11 – Service des eaux – Tarifs 2023 hors taxe : question reportée à la prochaine séance.

01-12 – Eaux à usage agricole – Agriculteurs exploitants – Exonération de redevances pour 2023 : adopté à l'unanimité.

01-13 – Village-vacances-familles – Chalets et pagans avec chauffage – Tarifs 2023 hors saison 2023 : adopté à l'unanimité.

01-14 – Cantine scolaire municipale – Tarifs 2023 : adopté par 24 voix pour et 1 voix contre (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

02 – Association parentale *Écoute s'il joue* – Mise à disposition du véhicule frigorifique – Renouvellement de convention pour 2022 : adopté à l'unanimité.

03 – Association parentale *Écoute s'il joue* – Actualisation de la convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2022-2023 : adopté à l'unanimité.

04 – École maternelle du Vigan – Éveil musical – Convention prorogée pour novembre 2022 à juin 2023 : adopté à l'unanimité.

05 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Accueils collectifs de mineurs – Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2022 : adopté à l'unanimité.

06 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Accueils collectifs de mineurs – Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel pour 2023 : adopté à l'unanimité.

07 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Convention de mise à disposition de matériel entre la commune de Gourdon et la communauté de communes Quercy Bouriane : adopté à l'unanimité.

08 – Centre hospitalier Jean-Pierre-Falret – CATTP Gourdon – Convention pour la mise à disposition d'une animatrice musicale 2022-2023 : adopté à l'unanimité.

09 – Personnel municipal – Budget principal – Création de poste : adopté à l'unanimité.

#### BUDGET – FINANCES – FISCALITE

10 – Budget principal – Admission en non-valeur 2022 : adopté à l'unanimité.

11 – Budget de l'eau – Admission en non-valeur 2022 : adopté à l'unanimité.

12 – Budget principal – Décision modificative n° 01 / 2022 – Régularisation de fin d'année : adopté par vingt-quatre voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

13 – Commune et école de Salviac – Frais scolaires 2021-2022 – Participation de Gourdon : adopté à l'unanimité.

#### URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

14 – Escalier proche de l'ancien cinéma municipal *Le Rio* – Acquisition à l'amiable des deux parcelles constitutives : adopté à l'unanimité.

#### CULTURE – PATRIMOINE - TOURISME

15 – Association *Lions Club de Gourdon en Quercy* – Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Sénéchal – Don grevé de charge : adopté à l'unanimité.

16 – Commune de Gourdon et résidents de la cité historique – Projet de charte de fleurissement

17 – École de musique municipale – Don d'une flûte traversière : adopté à l'unanimité.

18 – Société nationale d'entraide de la Médaille militaire SNEMM – Subvention exceptionnelle 2022 : adopté à l'unanimité.

#### DIVERS

19 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2022 – Abbé Jean-Marie PERNY : adopté à l'unanimité.

20 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2022 – Abbé David RÉVEILLAC : adopté à l'unanimité.

21 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2022 – Abbé Jean Baptiste YATIA : adopté à l'unanimité.

#### QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

22 – Budget assainissement – Décision modificative n° 02 / 2022 – Augmentation des intérêts d'emprunt : adopté à l'unanimité.

23 – Personnel municipal - Temps de travail année 2023 : adopté à l'unanimité.

24 – Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs 2023 : adopté à l'unanimité.

25 – La Croix de Pierre – GODARD – Installation d'un abribus mobile pour les scolaires : il est demandé l'étude de la construction d'un petit abri bois fermé sur trois pans.

26 – Personnel municipal – Budget principal – Création de poste de technicien à temps non complet : adopté par vingt-quatre voix pour et une abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

27 – Motion – Desserte et désenclavement ferroviaires – *Le Lot mérite le respect* : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 45.

Le Maire,  
Jean-Marie COURTIN

